

Le communiqué du Conseil des ministres du 16 janvier 2019

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 16 janvier 2019 à 10 heures, à Diamniadio.

Entamant sa communication autour de la consolidation de l'optimisation de la gestion du patrimoine immobilier public, le Chef de l'Etat exprime sa satisfaction de présider, ce 16 janvier 2019, un deuxième Conseil des Ministres, à Diamniadio, au niveau des nouvelles sphères ministérielles du deuxième arrondissement, d'une superficie de 54.000 m² de bureaux, réalisées par le Groupe sénégalais TEYLIUM, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'Etat.

Le Président de la République félicite ces deux structures pour le travail remarquable accompli sur la base d'un Partenariat public-privé innovant. En effet, cet édifice public ultramoderne vient conforter, après l'inauguration des sphères ministérielles du premier arrondissement, le 02 mai 2018, la ville de Diamniadio comme centre administratif de premier plan avec l'installation de plusieurs ministères.

A cet égard, le Chef de l'Etat rappelle que la nouvelle politique de relocalisation des services publics, notamment des ministères, vise à optimiser le développement, l'exploitation, l'occupation du patrimoine immobilier public, la performance et le progrès des agents ainsi que la modernisation générale de l'administration pour asseoir l'émergence et la prospérité du Sénégal.

Dans ce cadre, le Président de la République relève que l'accomplissement de la phase 2 du Plan Sénégal Emergent appelle la mobilisation exceptionnelle de tous les segments du corps social, particulièrement l'Administration.

Ainsi, le Chef de l'Etat magnifie le professionnalisme et la qualité de notre Administration qui doit, plus que par le passé, accélérer les ruptures fondamentales et urgentes pour un service public rénové, une Administration moderne et un Etat performant dans la prise en charge efficace des attentes des citoyens, comme rappelé lors du Conseil des ministres du 20 avril 2016, à l'issue du premier Forum National de l'Administration des 9 et 10 avril 2016.

Dès lors, le Président de la République indique au Premier Ministre l'urgence d'actualiser la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires du Forum, notamment par le renforcement des processus de déconcentration et de territorialisation des politiques publiques, l'intensification des réformes budgétaires et financières, la rénovation et la consolidation du droit de la

fonction publique et la généralisation de la culture de la performance dans la délivrance du service public et le déploiement optimal de l'action publique.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'intensifier la modernisation des programmes de formation et de renforcer, significativement, les ressources financières allouées au Centre de Formation Judiciaire (CFJ) et à l'Ecole nationale d'Administration (ENA), en vue d'une part, de consolider une culture de déontologie exemplaire dans le secteur public et d'autre part, d'assurer la mise à la disposition des structures publiques, d'agents stratégiques, opérationnels et pragmatiques, piliers d'une Administration dynamique au cœur de l'Emergence du Sénégal.

A ce titre, le Président de la République indique au Premier Ministre, l'impératif pour l'Ecole nationale d'Administration (ENA) d'accélérer l'exécution de son Plan de transformation, de développer sa vocation régionale ainsi que son rôle de pivot dans la formation initiale et permanente des agents publics, à travers la signature d'un contrat d'établissement innovant sur la période 2019 - 2023.

Enfin, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de préparer, courant 2019, l'organisation de la deuxième édition du Forum national de l'Administration.

Poursuivant sa communication autour de la rénovation, de l'inauguration de la gare de Dakar et de la réception à date du Train Express Régional, comme annoncé lors du lancement projet le 16 décembre 2016, le Président de la République félicite le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, l'ensemble des services de l'Etat, le Maître d'ouvrage délégué, l'APIX, les sociétés concessionnaires (SENELEC, SONATEL, SONES, SDE, ONAS....), les ingénieurs et techniciens, les entreprises et tous les travailleurs, ainsi que les populations pour leur participation et leur contribution à la réalisation de ce projet prioritaire et emblématique du Plan Sénégal Emergent (PSE).

En outre, le Chef de l'Etat réitère ses directives relatives à la sécurisation absolue de la ligne du TER par la sensibilisation notable des populations et la mise en place rapide d'une police ferroviaire, en vue d'assurer l'exploitation optimale de cet outil de transport moderne, essentiel pour améliorer durablement la mobilité rapide des usagers de l'agglomération de Dakar.

Enfin, le Président de la République demande au Gouvernement d'engager sans délai le processus d'extension de la ligne TER actuelle, de 19 km, entre Diamniadio et l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD).

Abordant le développement stratégique du réseau autoroutier, le Chef de l'Etat rappelle que l'extension du réseau autoroutier national est un axe majeur de la politique de désenclavement et d'aménagement du territoire. A ce titre, entre 2012 et 2018, 189 km d'autoroute ont été construits qui viennent s'ajouter aux 36 km de réseau en 2011.

Ainsi, le Président de la République félicite le Ministre des infrastructures et AGEROUTE Sénégal pour la qualité du travail accompli avec le professionnalisme remarquable de l'expertise nationale.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat informe les membres du Conseil du lancement, sous sa présidence, des travaux de l'autoroute Mbour - Fatick - Kaolack, ainsi qu'à l'inauguration des tronçons autoroutiers AIBD - Mbour (19 km) et AIBD - Thiès (16 km) et demande au Gouvernement de mettre en place un système optimal d'exploitation et de régulation des autoroutes fonctionnelles, avec une tarification socialement acceptable et une maîtrise stratégique du patrimoine autoroutier national.

Par ailleurs le Président de la République adresse ses félicitations aux agents de la Direction de la Protection des Végétaux et à l'ensemble des acteurs de la filière horticole pour l'exportation de 122.417 tonnes de fruits et légumes de contre saison.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication en adressant également ses félicitations aux promoteurs du projet Parenterus, usine de fabrication de solutés d'une capacité de production de 12 millions de flacons de 500 ml de solutions de perfusions dont le financement a été structuré avec le concours du Fonsis, de la Caisse de Dépôts et de Consignations et la société Duopharm. Ce projet vient ainsi contribuer au renforcement de notre tissu industriel et assure la disponibilité de solutés de perfusion à des coûts compétitifs à tous les niveaux de la pyramide de santé.

Le ministre des Forces armées, assurant l'intérim du Premier ministre a adressé, au nom du Gouvernement ses chaleureuses félicitations au Chef de l'Etat, pour la belle cérémonie de réception du TER et l'inauguration de la gare de Dakar rénovée avant de rendre compte de la coordination des activités gouvernementales.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte de ses visites effectuées dans les régions de Ziguinchor et de Kolda avant de faire le point du suivi de la campagne de commercialisation arachidière.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole portant amendement de la Convention relative à l'Aviation civile internationale article 83 bis, signé à Montréal le 06 octobre 1980.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Amadou Sall DIAL, précédemment Directeur des Petites et Moyennes Industries, est nommé Directeur du Redéploiement industriel, au ministère de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie, en remplacement de Monsieur Mamadou Syll KEBE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Djily Mbaye LO, Sociologue, Expert en Microfinance, précédemment Directeur des Stratégies de Développement industriel est nommé Directeur des Petites et Moyennes Industries au ministère de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie, en remplacement de Monsieur Amadou Sall DIAL, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Ibrahima SONKO, Docteur en sciences de l'Environnement, est nommé Directeur des Stratégies de développement industriel, au ministère de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie, en remplacement de Monsieur Djily Mbaye LO, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Seydina NDOUR, Sociologue, spécialisé en Politiques publiques et Développement territorial, est nommé Secrétaire permanent du Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA), en remplacement de Madame Gnilane NDIAYE ;

- Madame Gnilane NDIAYE, Spécialiste en Gestion de programmes publics, est nommée Secrétaire permanent d l'Observatoire nationale sur l'Investissement (ONI) ;

- Monsieur Malick KONE, Secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Podor, en remplacement de Monsieur Adama CAMARA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Amadou BA, Secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Birkelane, en remplacement de Monsieur Boubacar WADE, appelé à, d'autres fonctions ;

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole